

Directives sur la santé et la sécurité pour le retour au campus pendant la pandémie de COVID-19

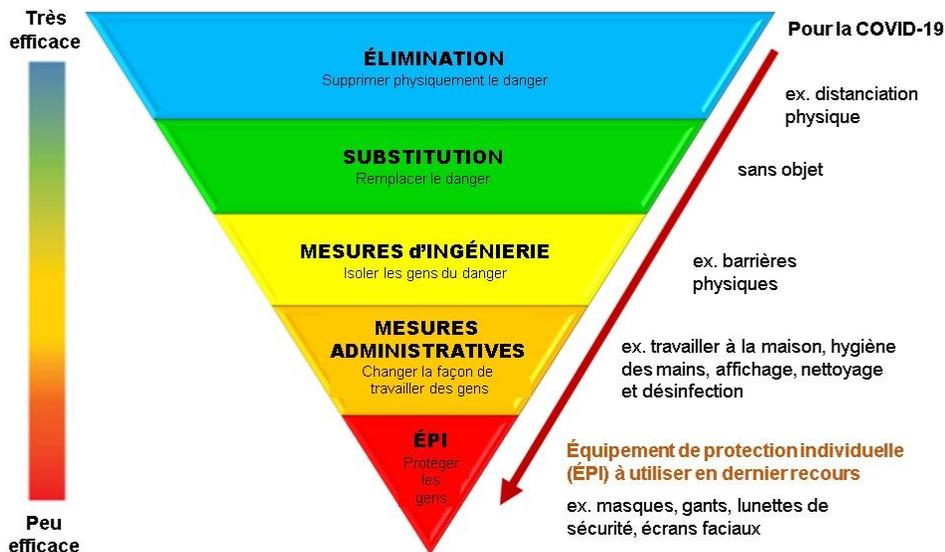
Le présent document est destiné aux départements et facultés qui planifient la reprise de leurs activités sur les campus et installations de York pendant la pandémie de COVID-19. Il peut servir à l'élaboration de procédures de travail sécuritaires dans les lieux qui seront occupés (comme les salles de cours, les toilettes, les lieux publics des résidences, les bureaux, les espaces de recherche et les laboratoires et autres endroits publics des campus York). Ce document doit servir de guide pour remplir le formulaire [Health and Safety Risk Assessment](#) par département en consultation avec les comités mixtes de santé et de sécurité et les employés (lorsqu'il y a lieu) ainsi que pour mettre au point des procédures spécifiques pour la planification de la continuité et la reprise du travail. L'efficacité des mesures sera maintenue par un examen régulier des procédures de santé et de sécurité, ainsi que par des échanges entre le personnel de gestion et les employés. Le personnel de gestion peut contacter le responsable de la santé et de la sécurité de leur secteur et/ou le conseiller en santé et sécurité pour obtenir de l'aide à tout moment.

Propagation de la COVID-19

On sait que la COVID-19 se transmet entre les êtres humains. Les principales voies de transmission sont les gouttelettes respiratoires et/ou le contact avec des surfaces ou des objets contaminés.

Hiérarchie de contrôle des dangers

L'application de la hiérarchie de contrôle des dangers (élimination, substitution, mesures d'ingénierie, mesures administratives, puis équipement de protection individuelle [EPI]) est une approche reconnue de maîtrise des risques, où les niveaux de contrôle les plus élevés (élimination et substitution) sont jugés les plus efficaces à atténuer le risque d'exposition, comparativement au niveau le moins efficace (c'est-à-dire entre le travailleur et le danger, comme l'EPI). Cette méthode fondamentale de protection des travailleurs et travailleuses doit être appliquée dans la mesure du possible. Il faut savoir que l'ÉPI est la protection la moins efficace et ne doit être utilisé que lorsque les autres options ne sont pas disponibles.



Les stratégies générales de prévention décrites ci-dessous viennent compléter cette hiérarchie de contrôle des dangers.

Stratégies générales pour prévenir la propagation de COVID-19

- Rester à la maison en cas de maladie.
- Suivre les recommandations du gouvernement et des agences de santé publique concernant l'autosurveillance et l'auto-isolément.
- Maintenir la distanciation physique en gardant une distance d'au moins deux (2) mètres des autres ou en utilisant une barrière physique.
- Nettoyer souvent les surfaces fréquemment touchées. Des protocoles de nettoyage améliorés seront mis en place pour les lieux du campus où les activités reprendront.
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche, surtout si l'on ne s'est pas lavé les mains.
- Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon.
- Utiliser des désinfectants pour les mains à base d'alcool lorsqu'il n'y a pas d'installations de lavage des mains.
- Couvrir toux et éternuements avec des mouchoirs en papier ou ses manches. Jeter immédiatement les mouchoirs utilisés. Tousser ou éternuer dans son coude lorsqu'on n'a pas de mouchoir en papier.
- Parler à la direction ou au superviseur pour les tâches qui peuvent nécessiter un ÉPI (par exemple, masques chirurgicaux, écrans faciaux, lunettes de protection).
- Comme mesure supplémentaire, des masques et couvre-visage non médicaux peuvent également être utilisés, conformément aux recommandations de Santé Canada (voir la section sur les masques et couvre-visage non médicaux ci-dessous), dans les cas où la distanciation physique n'est pas possible.

- Les masques et couvre-visage non médicaux n'empêchent pas la propagation de COVID-19. Les employés doivent respecter strictement et invariablement les mesures d'hygiène et de santé publique, y compris le lavage fréquent des mains et la distanciation physique.

Remarque sur les masques et couvre-visage non médicaux

Le port d'un masque ou couvre-visage est un autre moyen d'éviter que vos gouttelettes respiratoires ne contaminent d'autres personnes ou n'atterrissent sur des surfaces. Un masque non médical peut réduire le risque que d'autres personnes entrent en contact avec vos gouttelettes respiratoires. Selon l'Agence de santé publique du Canada, « Pendant les courtes périodes où il n'est pas possible de pratiquer l'éloignement physique en public (p. ex. à l'épicerie ou dans des endroits exigus, comme les déplacements en transport en commun), le port d'un masque [ou couvre-visage] non médical est une façon de protéger les personnes qui vous entourent. »

L'utilisation d'un couvre-visage non médical n'empêchera pas à elle seule la propagation de COVID-19. C'est une mesure supplémentaire qui peut protéger les autres autour de vous. Il est essentiel de continuer à suivre les mesures de santé publique décrites ci-dessus dans les Stratégies générales pour prévenir la propagation de COVID-19.

Il n'a pas été démontré que le port d'un couvre-visage non médical protège la personne qui le porte, car **il n'est pas considéré comme un ÉPI**. Cependant, les employés qui portent un couvre-visage non médical peuvent réduire le risque de propagation de gouttelettes respiratoires à d'autres personnes, tout comme le fait de tousser dans sa manche ou dans un mouchoir.

Il importe de comprendre les limites des couvre-visage non médicaux et comment les utiliser de façon sécuritaire. Lorsqu'un employé choisit de porter un couvre-visage non médical, celui-ci doit :

- Se laver les mains avant de le mettre et immédiatement après l'avoir enlevé.
- Éviter de se toucher le visage (yeux, nez, bouche) avec des mains non lavées.
- S'assurer que le couvre-visage est bien ajusté pour permettre à l'air de circuler à travers et non autour.
- Ne pas partager le masque.
- Laver le masque après son utilisation.

Les masques et couvre-visage non médicaux ne doivent pas être utilisés par une personne qui a du mal à respirer, qui est inconsciente ou en état d'incapacité ou qui est autrement incapable d'enlever le masque sans aide. Un masque ou couvre-visage non médical est destiné à protéger les autres au cas où le porteur serait infecté à son insu et asymptomatique.

On trouvera une fiche d'information contenant des instructions pour porter, enlever et nettoyer les masques et couvre-visage non médicaux sur la [page de ressources sur la COVID-19 des employés](#) HSEWB.

Procédures de santé et de sécurité

- Les procédures actuelles entourant l'utilisation d'ÉPI sont maintenues pour les activités habituelles (comme la recherche, la manipulation de produits chimiques, etc.).
- Le personnel doit suivre les protocoles existants en matière d'ÉPI lors de l'exécution des tâches (comme le contact avec les personnes itinérantes sur le campus, la réponse aux appels médicaux par les services de sécurité, le contact avec les animaux pour la recherche).
- Le personnel doit suivre les procédures opérationnelles normalisées et les instructions sur les étiquettes des produits de nettoyage et autres produits chimiques utilisés pour désinfecter sa ou ses zones de travail.
- La COVID-19 se transmet par projection de gouttelettes respiratoires d'une personne infectée aux personnes qui sont en contact étroit avec elle. Pour prévenir et contrôler les infections, il est donc nécessaire de prendre des **précautions contre les gouttelettes** pour les tâches effectuées à l'Université York, notamment :
 - Lorsque l'on peut maintenir une distance physique d'au moins 2 mètres ou une séparation par une barrière physique, **aucun ÉPI n'est nécessaire**.
 - Le personnel doit se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes; lorsque cela n'est pas possible, il faut utiliser un désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool.
 - Les gants jetables ne sont nécessaires que lorsqu'ils sont requis dans le cadre des procédures opérationnelles normalisées ou dans le cadre des précautions contre les gouttelettes décrites pour le nettoyage et la désinfection et les services de sécurité ci-dessous. Les gants jetables peuvent être une source de contamination croisée et créer un faux sentiment de sécurité. L'hygiène des mains, comme le lavage fréquent et l'utilisation de désinfectant pour les mains à base d'alcool, est la meilleure option pour la prévention et le contrôle des infections.
- Lorsque des procédures spécifiques sont élaborées pour la COVID-19, il faut dispenser une formation et une sensibilisation au personnel et au corps enseignant concernés, notamment en ce qui concerne l'utilisation sécuritaire d'ÉPI.

Pour les **laboratoires, studios/ateliers et autres types d'espaces de travail/études/recherche**, les procédures actuelles entourant l'utilisation d'ÉPI seront maintenues en fonction des activités qui ont habituellement lieu. Les plans supplémentaires ou alternatifs pour la COVID-19 qui ont été mis en place par les secteurs/facultés/départements doivent également être suivis afin de garantir des précautions supplémentaires pour la santé et la sécurité du personnel. Consultez le document *Employee Return to Campus Checklist for Labs/Research/Machine Shops* pour plus de détails,

Pour les **espaces de bureaux partagés**, une évaluation des risques en matière de santé et de sécurité de la COVID-19 devra être effectuée par les superviseurs afin d'assurer que les mesures de santé et de sécurité appropriées ont été mises en place.

Pour le **nettoyage** et la **désinfection**, les respirateurs N95 ne sont pas nécessaires. Les respirateurs N95 sont actuellement recommandés uniquement pour des procédures

spécifiques dans les établissements de soins de santé.

- Lorsque le personnel des installations nettoie la zone/surface associée à un cas probable ou confirmé de COVID-19, il doit utiliser des gants et des combinaisons jetables. Les masques chirurgicaux sont facultatifs, mais ne sont pas obligatoires. Il faut suivre les instructions du fabricant pour mettre et enlever l'ÉPI.

Pour les **Services de sécurité** :

- Suivez les protocoles existants en matière d'ÉPI pour répondre aux appels médicaux.
- Lorsqu'il n'est pas possible de maintenir la distanciation physique lors d'un contact avec un cas suspect ou confirmé de COVID-19, il faut porter des gants jetables, une protection oculaire (lunettes de sécurité ou écran facial) et un masque chirurgical.
- Le cas suspect ou confirmé de COVID-19 doit être informé de l'obligation de porter un masque chirurgical.
- Un respirateur N95 n'est pas nécessaire, mais il peut être porté si l'utilisateur est rasé de près et si le respirateur est adapté à son visage. Il faut respecter le programme de protection respiratoire de York en cas d'utilisation d'un respirateur N95.

Lavage et désinfection des mains

Le lavage des mains reste le moyen le plus efficace de prévenir la transmission et de protéger les individus contre les virus respiratoires, y compris la COVID-19. Un bon lavage des mains contribue à prévenir le transfert de la COVID-19 d'une surface à l'autre, et des surfaces ou matériaux contaminés aux mains et, par la suite, à d'autres parties du corps — en particulier les yeux, le nez et la bouche.

On rappelle aux employés de se laver souvent les mains à l'eau et au savon, de manière approfondie, pendant au moins 20 secondes, en frottant le dos des mains, entre les doigts et sous les ongles. Il faut ensuite sécher complètement ses mains. Utilisez des désinfectants pour les mains à base d'alcool lorsque les installations de lavage des mains ne sont pas disponibles.

L'Université York fournira du désinfectant pour les mains dans les lieux publics à forte circulation telles que les vestibules d'ascenseurs et les toilettes extérieures, selon l'évaluation des risques des utilisations approuvées des lieux du campus. Il est recommandé aux membres de la communauté d'avoir sur eux une réserve personnelle de désinfectant pour les mains s'ils ont l'intention de l'utiliser dans les autres espaces du campus.

Nettoyage et désinfection (surfaces communes/partagées, matériel/outils)

Les surfaces environnementales communes dans un milieu autre que de soins de santé comprennent les surfaces fréquemment touchées telles que les éviers et les robinets, les toilettes, les appareils électroniques (ordinateurs et périphériques : imprimantes, claviers, souris, écrans tactiles et commandes), le matériel (comme les outils et machines), les meubles et autres articles fixes (comptoirs, rampes d'escalier, sols, ascenseurs et murs). Le personnel de direction détermine quelles surfaces partagées doivent être nettoyées.

Aperçu des contrôles

- Un bon lavage des mains est le moyen le plus efficace de prévenir le transfert de la COVID-19 de surface à surface, de la surface ou du matériel contaminé aux mains puis à d'autres parties du corps, en particulier les yeux, le nez et la bouche.
- On estime que la mesure de contrôle la plus efficace est d'éviter ou de réduire si possible le partage des outils et du matériel. Lorsque cela n'est pas possible, on ajoutera une couche de protection additionnelle en nettoyant et en désinfectant des outils ou pièces d'équipement touchés par le personnel. Ceci est particulièrement important lorsque les outils sont partagés. L'hygiène des mains est également essentielle dans ce domaine. Les détails spécifiques concernant le partage et le nettoyage des outils/machines seront déterminés par la direction de la zone, conformément à l'évaluation des risques.
- Il faut toujours se laver les mains avant de se toucher le visage ou de manger, ou de monter dans son véhicule pour rentrer chez soi, peu importe les autres précautions prises.
- Les solutions désinfectantes doivent être préparées et utilisées conformément aux recommandations du fabricant en ce qui concerne la concentration, le volume et la durée de contact.
- La préparation et la manipulation sécuritaires des produits utilisés pour le nettoyage et la désinfection doivent être faites selon les recommandations du fabricant et la fiche de données de sécurité. Un ÉPI approprié doit être utilisé pour éviter toute exposition aux produits chimiques.

On trouvera des renseignements additionnels dans le document d'orientation provisoire de l'OMS sur le nettoyage et la désinfection des surfaces environnementales dans le cadre de la COVID-19 ainsi que dans le document d'orientation de l'IHSA à l'intention des employeurs et des chantiers de construction sur le partage d'outils pendant la COVID-19.

Référence et autres ressources

- Santé, sécurité et bien-être des employés, [Respiratory Protection Program](#)
- Site Web sur la COVID-19 du gouvernement du Canada : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>
- Santé publique Ontario : Mise à jour des recommandations de l'IPAC au sujet de l'utilisation d'équipement de protection individuelle pour prendre soin de cas suspects ou confirmés de COVID-19. URL consultée : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/updated-ipac-measures-covid-19.pdf?la=en>
- Santé publique Ontario : Nettoyage et désinfection de lieux publics (11 mars 2020). URL consultée : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/factsheet-covid-19-environmental-cleaning.pdf?la=en>
- Santé publique de Toronto, Document d'orientation de l'IPAC sur la désinfection de bâtiments commerciaux ou résidentiels (12 mars 2020). URL consultée : https://www.toronto.ca/wp-content/uploads/2020/03/8_eed-General-Infection-Prevention-and-Control-Practice—and-Disinfection-Guidance-for-Commercial-or-Residential-Buildings.pdf

- Site Web de l'Université York, <https://coronavirus.info.yorku.ca/>
- Document d'orientation provisoire de l'OMS sur le nettoyage et la désinfection des surfaces environnementales dans le cadre de la COVID-19 :
<https://www.who.int/publications-https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332167/WHO-2019-nCoV-Disinfection-2020.1-fre.pdf>
- Infrastructure Health & Safety Association (IHSA), Guidance on Tool Sharing (Hand Tools) Constructor/Employer Procedure during COVID-19:
<https://www.ihsa.ca/pdfs/alerts/COVID19/guidance-on-tool-sharing-constructor-employer-procedure-during-covid-19.pdf>

Ressources citées

Employee Return to Campus Checklist for Labs/Research/Machine Shops

COVID-19 Health and Safety Risk Assessment Form